

Parc éolien Canton MacNider SEC

Question 1 – Mme Bienvenue a demandée une question sur le pourcentage que les superficies des milieux humides représentent dans la zone d'étude

Sur la base des données fournies par Canards Illimités Canada et la cartographie des milieux humides potentiels du Québec (CIC, 2018; MELCCFP, 2018), les milieux humides couvrent 1 617,61 ha de la zone d'étude, soit 15 % de cette dernière.

Les superficies perdues de milieux humides engendrées par la réalisation du Projet correspondent à 14 789 m² (1,48 ha) et environ 79 546 m² (7,96 ha) seront perturbés de manière temporaire lors de la construction.

Un effort d'évitement des milieux humides a été déployé lors de la conception du Projet et ceux-ci correspondent à environ 6% de la zone d'implantation prévue qui couvre 151,03 ha. La superficie des milieux humides d'un impact permanent par la réalisation du Projet serait d'environ 1% de la zone d'implantation.

Comme mentionné, les pertes de milieux humides (1,48 ha) représentent moins de 0,004 % des milieux humides du territoire de la MRC de La Matapédia.

Question 2 – Une question de l'auditoire a été posé sur la liste des espèces floristiques exotiques envahissantes (erratum)

Contrairement à ce qui a été mentionné lors de la séance d'information publique, la principale espèce floristique exotique envahissante retrouvée dans la zone d'étude est le gaillet mollugine (*Galium mollugo*). Cette espèce colonise principalement les bords de route et leurs fossés.

D'autres espèces ont été trouvées de façon plus ponctuelle dans la zone d'inventaire, comme la salicaire pourpre (*Lythrum salicaria*) et l'alpiste roseau (*Phalaris Arundinacea*).